

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

GÉNÉRALITÉS

1. DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à la mise à disposition de chambres et de locaux de restaurant ainsi qu'à toutes les autres prestations et livraisons de l'Hôtel Gletschergarten AG aux clients qui y sont liées. Toutes les offres de l'Hôtel Schweizerhof sont basées sur les CGV suivantes. Elles font partie intégrante de chaque contrat. Si les présentes CGV devaient être en contradiction avec d'éventuelles conditions contractuelles d'un client, les présentes CGV prévalent.

2. CONCLUSION DU CONTRAT

Suite à la réservation effectuée par le client, celui-ci reçoit une confirmation de réservation écrite de la part de l'Hôtel Gletschergarten AG. Le contrat entre les parties n'est conclu qu'avec cette confirmation de réservation écrite de l'Hôtel Gletschergarten AG au client.

3. PRESTATIONS, PAIEMENTS ET PRIX

L'Hotel Gletschergarten AG s'engage à fournir les prestations commandées par le client et promises par écrit par l'Hotel Gletschergarten ou l'Hotel Fiescherblick. Tous les prix s'entendent en francs suisses (CHF) et incluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'Hotel Gletschergarten AG est en droit d'exiger à tout moment un acompte approprié. Le montant de l'acompte et les dates de paiement sont convenus par écrit dans le contrat. Si le client ne s'acquitte pas de son obligation de payer un acompte dans les délais, l'Hotel Gletschergarten AG est en droit de résilier le contrat après avoir fixé un délai supplémentaire raisonnable. Le client est responsable envers l'Hotel Gletschergarten AG des dommages qui en résultent. Si aucun acompte n'est versé par l'Hôtel Gletschergarten AG, le montant total de la facture doit être payé par le client au plus tard au moment du départ par carte de crédit (Master, VISA, American Express, Diners, JCB), carte de débit (EC/Maestro, Postcard, TWINT) ou en espèces. Si le paiement est convenu au moyen d'une facture, le montant total de la facture est dû 10 jours après la date de la facture. En cas de retard de paiement, l'Hotel Gletschergarten AG est en droit de prélever des intérêts de retard à hauteur de 5%. L'Hotel Gletschergarten AG se réserve expressément le droit de modifier ses prix. L'Hôtel Gletschergarten AG n'envoie pas de factures à l'étranger. Le partenaire contractuel accepte de verser un acompte de 100% du montant total des prestations convenues dans le contrat jusqu'à 10 jours avant l'arrivée, si l'adresse de facturation n'est pas située en Suisse. Le solde (prestations après consommation) doit être réglé le jour de l'arrivée.

4) RESPONSABILITÉ

Le client est responsable vis-à-vis de l'Hôtel Gletschergarten AG de tous les dommages et pertes ou autres dommages causés par lui-même, ses collaborateurs, ses mandataires ou les

participants à la manifestation ou d'autres tiers. L'Hôtel Gletschergarten AG décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'objets apportés par le client de la part de participants à la manifestation ou de tiers. L'assurance des objets d'exposition ainsi que d'autres objets apportés par le client, les participants à la manifestation ou des tiers est l'affaire du client. L'Hôtel Gletschergarten AG peut à tout moment exiger du client la preuve d'une assurance suffisante. Le client est tenu de respecter le calme et l'ordre. Il s'engage à libérer entièrement l'hôtel Gletschergarten AG de toutes les prétentions de droit civil et public formulées à l'encontre de l'hôtel Gletschergarten AG par les autorités ou des tiers (y compris les participants à la manifestation, les invités ou les collaborateurs et partenaires contractuels du client) en raison de sa manifestation, ou à prendre en charge la totalité des prétentions correspondantes. L'Hôtel Gletschergarten AG n'est responsable qu'en cas de préjudice contractuel ou extracontractuel intentionnel ou dû à une négligence grave et uniquement pour les dommages directs. Toute autre responsabilité, notamment en cas de négligence légère ou moyenne ou pour des dommages indirects, tels que notamment un manque à gagner, est exclue.

5. RÉSILIATION DE L'HÔTEL GLETSCHERGARTEN AG

Si la prestation à fournir par l'hôtel Gletschergarten AG conformément au contrat est rendue considérablement plus difficile ou impossible, en tout ou en partie, en raison d'un cas de force majeure ou d'autres circonstances dont l'hôtel Gletschergarten AG n'est pas responsable, l'hôtel Gletschergarten AG peut résilier tout ou partie du contrat dans la mesure où il n'a pas encore été exécuté, sans indemnisation. L'hôtel Gletschergarten AG est en outre autorisé à résilier le contrat sans dédommagement s'il a des raisons de penser que les manifestations peuvent mettre en danger la bonne marche de l'entreprise, la sécurité ou la réputation de l'hôtel Gletschergarten AG auprès du public ou si le client enfreint le point 12 des présentes conditions générales. Les éventuelles demandes de dommages et intérêts de l'Hôtel Gletschergarten AG envers le client sont expressément réservées.

CHAMBRES D'HÔTEL

6. HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Les chambres d'hôtel sont prêtes à être occupées à partir de 15h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 12h00 le jour du départ.

7. RÉSERVATIONS EN BLOC/CONTINGENTS DE CHAMBRES

Au plus tard 14 jours avant l'arrivée, l'Hôtel Gletschergarten AG reçoit du client une liste des participants avec les indications suivantes : Prénoms et noms de tous les hôtes, heure d'arrivée, conditions de paiement des hôtes. Après l'expiration du délai fixé par l'Hôtel Gletschergarten AG, les chambres encore disponibles de chaque contingent sont remises à disposition pour la vente ouverte.

8. CONDITIONS D'ANNULATION

Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent aussi bien aux annulations de réservations qu'aux no-shows ainsi qu'en cas de départ anticipé. Les conditions d'annulation à l'Hôtel Gletschergarten AG sont les suivantes :

Annulation jusqu'à 14 jours avant l'arrivée : sans frais.

Annulation jusqu'à 7 jours avant l'arrivée : 50% du séjour réservé

Annulation jusqu'à 3 jours avant l'arrivée : 100% du séjour réservé.

Les conditions d'annulation peuvent être modifiées par l'Hôtel Gletschergarten AG à des périodes telles que Noël & Nouvel An ainsi que pendant d'autres dates. Si les conditions d'annulation ne sont pas mentionnées dans la confirmation de réservation, les directives ci-dessus s'appliquent.

L'hôtel se réserve le droit de fixer contractuellement des conditions d'annulation individuelles.

11. RÈGLES DE POLICE DU FEU/AUTRES RÈGLES DE SÉCURITÉ/INSTALLATION DE MATÉRIEL DE DÉCORATION

L'organisateur s'engage à respecter les règlements de l'Hôtel Gletschergarten AG en matière de police du feu, notamment à laisser les issues de secours libres, à respecter l'interdiction de fumer, etc. Le matériel de décoration apporté par l'organisateur doit également être conforme aux dispositions de la police du feu. L'organisateur est par ailleurs responsable de ne pas laisser entrer plus de personnes que la capacité de la salle concernée. Les nombres maximums indiqués par l'Hôtel Gletschergarten AG sont contraignants. En cas d'infraction, l'Hôtel Gletschergarten AG décline toute responsabilité. La pose de matériel de décoration et d'autres objets sur les murs, les portes et les plafonds nécessite toujours l'accord préalable de l'Hôtel Gletschergarten AG. L'organisateur est responsable de tous les dommages qui en résultent pour l'Hôtel Gletschergarten AG.

12. IMPRIMÉS/ANNONCES DANS LES MÉDIAS

L'utilisation de logos/photos de l'Hôtel Gletschergarten AG sous quelque forme que ce soit par l'organisateur nécessite toujours l'accord écrit préalable de l'Hôtel Gletschergarten AG. Si une publication a lieu sans autorisation correspondante, l'Hôtel Gletschergarten AG est en droit de résilier le contrat. L'organisateur est responsable envers l'Hôtel Gletschergarten AG des dommages qui en résultent.

DROIT APPLICABLE/FOR JURIDIQUE

Seul le droit suisse est applicable au contrat. Le tribunal cantonal de Berne dans le canton de Berne est le lieu de juridiction. Si certaines dispositions des présentes CGV devaient être nulles et non avenues, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. Dans un tel cas, la disposition juridiquement invalide sera remplacée par une disposition similaire, mais valide.